

RT #5 Politique culturelle de la Ville d'Annecy – 11/02/2025

Coopérative artistique des collines

Présent.es : Saïef Remmid & Jacques Houssay – Collectif Nakama, Elise Messerli & Lucile Guenat – Cie Essaimée, Kady Duffi – Cie District 41, Hadrien Marielle-Tréhouart - Cie la Maison et Loyzeau, Marine Depeyre – Cie Al Fonce, Véronique Bénaïche - Cie Les Géantes Bleues, Camille Roche – Cie Nü

Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines

Fabien Géry, Maire Adjoint à la culture & Laurent Schmit, Directeur des affaires culturelles

Point Budget 2025 - Ville Annecy

L'enveloppe d'environ 100 000€ de subventions de la ville destinées aux compagnies sera identique sur 2025, le vote du budget 2025 aura lieu le 25 mars et les réponses aux demandes de subventions arriveront début avril. A partir du début d'été, la ville travaillera sur le budget 2026 qui sera voté en décembre 2025. Il est possible que les demandes de subventions 2026 doivent être déposées plus tôt cette année.

Pour rappel, les collectivités peuvent ne garder que les compétences obligatoires (la culture n'en fait pas parti hors enseignement artistique, lecture publique et archives). Ce qui n'est pas le cas de la ville d'Annecy. A noter que pour les communes, la seule compétence obligatoire "culture" est le stockage des archives municipales.

Le budget du Théâtre des collines est celui qui baisse le moins parmi les budgets des autres services culturels, malgré des discussions et débats politiques tendus.

Locaux et demandes en cours

Les bureaux partagés, 1 rue du Collège chapuisien, sont ouverts aux compagnies depuis le 1er novembre 2025. Les compagnies pourront demander à utiliser ces locaux dans le formulaire d'adhésion à la Coopérative 25-26.

Il y a une commission d'attribution des locaux stockages "Sacconges/Bonino" courant février, à partir des fiches qui ont été remplies par les compagnies l'année dernière. 3 à 5 compagnies devraient pouvoir en bénéficier et seront notifiées prochainement.

Il y a un plan de 5 millions d'€ qui serait nécessaire pour unifier la serrurerie et les accès des bâtiments appartenant à la ville et en faciliter leur mise à disposition autonome.

Bilan des actions de la Coopérative - saison 23-24

Principal dispositif d'accompagnement des compagnies locales mis en place par la Ville d'Annecy, par le biais du service spectacle vivant - Théâtre des collines.

Quelques chiffres sur la saison 23-24 :

- 28 compagnies participantes : 11 cie engagées et 17 membres bénéficiaires

- 10 rencontres, commissions gouvernances, réunions, ateliers : charte de la coopérative, nouveaux chantiers, JP24 & CC25, charte des bonnes pratiques, politique culturelle, diffusion, etc.
- 1 semaine de rencontres artistique
- Depuis 2020, plus de 30 rencontres ont été organisées
- Espace des forges :
- 227 jours d'utilisation pour 18 cles du territoire et 5 cles régionales
- 80% des usages concernant le spectacle vivant
- +4000 personnes accueillies en tant que public ou participants d'ateliers
- 4è édition du Court Circuit :
- 7 spectacles présentés, 8 soirées, 3 séances scolaires
- 36 artistes et techniciens accueillis
- 1169 spectacles (au TCA) - taux de remplissage de 66%
- 4è édition de la Journée Professionnelle
- 17 cles présentées dont 7 projets en création et 10 teasers de spectacles en diffusion
- 88 pro inscrits

Intimement lié au projet de mandat de la ville, les actions de la Coopérative artistique des collines sont inscrites dans le projet 2025-2028 du Théâtre des collines.

Enquêtes & études en cours

Cartographie du spectacle vivant

Afin de mieux connaître et mieux appréhender l'offre culturelle du territoire de la Ville d'Annecy, la Direction des Affaires Culturelles souhaite conduire une étude sur le spectacle vivant. L'objectif de celle-ci est de cartographier l'ensemble des activités réalisées par les divers acteurs liés, de manière régulière ou occasionnelle, au spectacle vivant (équipements municipaux, structures culturelles et socio-culturelles, privées ou publiques). Ces acteurs interviennent dans un ou plusieurs domaines : activités conduites en direction des artistes professionnels et amateurs, les actions de formation ou d'accompagnement à l'émergence, ou encore les actions de médiation et de diffusion, en salle comme en plein air.

Les résultats de cette enquête sont à vocation pédagogique et seront partagés en libre accès pour la Coopérative artistique des collines et pour les élus et agents de la ville d'Annecy ainsi que les structures ré pondantes.

Enquête Grands évènements

La Ville d'Annecy a mené une enquête auprès du grand public pour recueillir les avis des habitants sur les grands évènements de la ville (échantillon de 3200 réponses). La fête du lac sera maintenue, la coupe du monde de biathlon et le Martin Fourcade évènement ne seront pas renouvelés.

Les avis divergent entre les habitants des différentes communes déléguée mais sont globalement très positifs sur les évènements culturels.

Orientations de la DAC pour 2025

- Thématique de la transversalité - circulation des publics, des œuvres des artistes mais aussi entre les services
- Médiation culturelle, mutation des publics et nouveaux publics et nouvelles habitudes de consommations pour former les spectateurs de demain
- Cohérence dans la programmation, artistes en résidence,
- Temps dédiés aux artistes sur le territoire
- Offre culturelle sur les temps de pauses : nuit, congés scolaires, temps de midi
- Accessibilité des bâtiments et de l'offre culturelle
- Publics : question des familles, travail d'inclusion, communication (20ans de la loi de l'accessibilité handicap), notion des droits culturels sur le territoire

Questions-réponses

Les objectifs de la ville en termes d'action culturelle

- Soutien aux esthétiques jeunes et urbaines et domaines culturels diversifiés via des opérateurs associatifs : festival Hors Piste (emergence, jeunes artistes, spectacles hors les murs (chapiteau), le Printemps du hip hop, Images hispano-américaines...
- Organisation de l'offre estivale par la Ville : Friche des rails et Ah ! la belle saison >> spectacles et concerts gratuits et en plein air (La friche des rails, contact : maude.poensincaillat@annecy.fr)
- Programmation accessible (voire souvent gratuite) sur toute l'année dans différents services et équipements culturels

Où en est le projet d'obtenir le label Ville en poésie ?

Comment participer à ce projet ainsi qu'aux événements de la ville dans le cadre du printemps des poètes ?

Le projet est travaillé par les médiathèques, associations et le service événementiel. Le label doit être obtenu par la ville mais demande une certaine stabilité des partenaires et événements et n'apporterait pas de subventions ou d'aides particulières.

Il faut contacter les différents acteurs locaux de l'évènement pour participer.

Comment les élus préparent, envisagent la suite (cf élections 2026)

Le budget 2026 sera voté en 2025 et donc les subventions seront versées plus tôt. Il est possible que la date de clôture de rendu des dossiers arrive également plus tôt. Les compagnies sont encouragées à s'intéresser aux élections, rencontrer des candidats, porter haut la question culturelle. Le début des candidatures pour les municipales aura lieu à l'automne 2025 jusqu'au début de l'hiver.

A noter que dans le secteur culture les préfets sont importants dans la prise de décisions (ex : service de sécurité : cout important pour la culture due à Vigipirate (+de 10% des budgets environ))

Divers témoignages des compagnies

- La baisse de 10% des subventions du département 74 et la situation budgétaire floue au niveau de la région (baisse culture mais +42% patrimoine) ont un impact important sur la diffusion des projets des compagnies.
- Le Pass Culture est prolongé jusqu'au mois de juin, gel provisoire pour la suite.
- Parmi les personnes présentes, 2 cie travaillent en direct avec le Pass Culture et 2-3 cie via une structure
- Au niveau de l'éducation nationale : fin des budgets au printemps en attente du vote de l'état et des enveloppes budgétaires.
- Appel de la Société des gens de lettres lié à l'IA
- Ressenti des cie avec les Théâtres : baisse de la diffusion et stagnation des dispositifs d'état (critères qui ne bougent pas alors que les conditions ne permettent plus de les atteindre)
- Région : demandes pour le domaine de la Culture Scientifique et Technique de travailler sur des sujets carbonés (contraires aux demandes faites aux structures et cie pour les subventions).

RT #4 Politique culturelle de la Ville d'Annecy – 21/12/2023

Coopérative artistique des collines

Présent.es : Thibaut Mathieu – Cie Déo, Stéphanie Doche, Cie d'Aucuns Disent, Claude Brozzoni – Cie Brozzoni, Lauren Fodor – Cie Un air d'oiseau, Laetitia Revillard – Rev'up production, Véronique Benaïche – Cie Les Géantes Bleues, Natacha Frottier – Cie Monsieur K, Lise Ardaillon & Sylvain Millot – Cie Les moteurs multiples, Saïef Remmid & Jacques Houssay – Collectif Nakama, Mathilde Roux – Cie Buzzing Grass, Clément Victor – L'Alchimique Cie, Olivier Mettais-Cartier – SoubaYourte, Marine Depeyre – Cie Al Fonce, Thô Anothai – Cie Anothai, Gaetan Schneider – Terre de Break, Killian Drecq – Cie Pompoko

Eva Duchamp & Célia Sibuet - Théâtre des collines, Julien Albarelli

Fabien Géry, Maire Adjoint à la culture & Laurent Schmit, Directeur des affaires culturelles

Fabien Géry, maire adjoint à la culture depuis 2020

Accompagnement du théâtre municipal, rappel que Bonlieu et l'Auditorium Seynod reçoivent également des subventions de la ville d'Annecy

Éléments et objectifs du mandat – concernant le spectacle vivant :

Manque de lieux de répétition sur la ville > mise à disposition de l'espace des forges pour les répétitions dès 2020 : création d'un espace dédié au spectacle vivant

Subvention : disparité suivant les communes, et avec la fusion : un budget (environ 100 000 € pour les cie) avec des critères :

- Subvention d'aide à l'émergence
- arrêt des subventions à la création remplacée par des subvention à l'activité
- Accompagnement sur plusieurs années (conventionnement) pour aider les compagnies à sortir du territoire

Locaux

- administratifs : bureaux partagés (en cours)
- Locaux de stockages (en cours)

Faire rayonner et donner de la visibilité aux cie : Court Circuit et Journée professionnelle

Mémo

Le service spectacle vivant de la ville d'Annecy intervient en complément de Bonlieu (plusieurs milliers d'€) et de l'Auditorium Seynod (CUB subventionné par la ville).

Pour 2024 le budget aux cie ne diminue pas. La Direction des affaires culturelles représente environ 400 agents, c'est le 4è budget de la ville : 22 millions d'€ dont 5 à 6 millions en fonctionnement/investissement

Le budget annuel culture du département 74 est de 1,5 Millard d'€

Laurent Schmit – Directeur des affaires culturelles

Préambule

Le niveau de service aux cie et artistes du territoire est très élevé, presque au niveau de l'accompagnement d'un département. Il y a une multitude de proposition à Annecy et une volonté de la ville de faire "infuser" le territoire et de pas cibler un genre artistique particulier.

Les principes de la politique culturelle de la ville d'Annecy : circulation des publics, des œuvres et des artistes tout en travaillant autour de l'émergence, la structuration et la diffusion.

Travail sur la notion de territoire (ville jeune depuis la fusion de 6 collectivités), rassemblement des différents fonctionnement et volonté de circulation entre ces communes

- Notion d'inclusion et de droits culturels : ADN de la direction de la culture, faire travailler les artistes en direction de tous les types de publics
- Notion d'économie et d'accompagnement : la culture et le sport sont souvent les variables d'ajustement mais volonté de se défendre là-dessus
- Légitimité et liberté de programmation : la ville n'intervient pas sur la programmation de son théâtre. Les agents font un rappel quotidien que la programmation est un métier, c'est une forme de médiation auprès des autres Directeurs et des élus. Toujours dans un objectif de se battre contre les préjugés et les censures.

En 2022 : 800 000 usagers de la culture à Annecy, un taux de remplissage à 80% et 70% d'annéciens au théâtre. Intérêt de réfléchir aussi à cet aspect économique il y a une volonté et appréciation de la culture à Annecy.

Annecy est la seule ville de France à avoir des classes théâtres dans les collèges, lycées et lycées pro (unique en Fr), des parcours culturels en primaire et 1 spectacle offert dans toutes les classes chaque année.

Financement des classes par le CRR (budget de la ville) >> fort accompagnement des jeunes dans le spc vivant. Liens avec le CRR, 117 enseignants, 2200 élèves, c'est un véritable vivier de la transmission localement.

Organigramme de la Direction de la culture

(Màj 02/2025) 7 services :

- Spectacle vivant - Théâtre des collines / contact : celia.sibuet@annecy.fr
- Archives municipales

- Musées (musée château, film d'animation bientôt au haras, musée du Palais de l'Isle)
musees@annecy.fr
- La turbine Science - culture scientifique / contact : adeline.soubrier@annecy.fr
- Lecture publique - Médiathèque (5 en régie directe + associatives) / contact :
cecile.arnoux@annecy.fr
- CRR / contact : marlene.leclercq@annecy.fr
- Développement culturel - Service central : évènement, associatif, ville art & histoire
- Association (subvention de 130 associations)
- Arts visuels
- Événementiels (fête de la musique, Friche des rails, fête du lac, etc)
- PEAC (230 parcours/an)

Les services se réunissent régulièrement pour parler de projets transverses : interconnexion. La ville ne gère par l'ESAAA (gérée par l'agglo Grand Annecy)

Autres équipements soutenus par la Ville d'Annecy

BSN, auditorium seynod, Brise glace, Citia (epcc) - Fifa (film animation, travail aux papeteries et à l'université, travail autour de l'éducation et filière eco de l'image animée), cinéma (DSP) > travail notamment avec les festivals

Il y a environ 1000 événements culturels par an (idem sport) à Annecy. La ville a opté pour l'accord du mécénat pour subventionner des projets.

Projet du Haras

Parc public, commerces, lieu dédié aux asso et à la jeunesse, cité du cinéma d'animation géré par citia : accueil en résidence d'artistes (film d'animation mais potentiellement ouverts aux autres), musée permanent (géré par musée château), salles dédiées à la médiation, manège : expositions temporaires, salle semi enterrée de projection avec gradins rétractable possiblement ouverts aux autres genres culturels, agrandir le parc mais la place fontaine sera un lieu en dur (arts de rue ou ciné extérieur) avec capacité de branchement

La ville porte 65% du financement + sub drac, région, dpt 74

Divers / Questions

Lieu dédié aux assos au Haras : ouvert pas uniquement aux asso ciné, mais plutôt jeunesse, environnement, culture / mutualisation du lieu de résidence possible pour ne pas cloisonner le cinéma d'animation et l'ouvrir à la ville et dpt 74

Les papeteries : création d'un second lieu dédié aux entreprises et studio d'animation (Gobelins, Ubisoft)

Les forges de cran : bloqué d'un point de vue juridique (tribunal de commerce), quelques occupations dans les bureaux admin mais pas plus actuellement.

Comment se diriger vers des co-gestions/autonomie des cie ? Des lieux destinés aux artistes ?
Comment réussir à simplifier les échanges dans la transversalité des services ?

- Espace des forges sur la base de l'appel à projet : possibilité de créer des évènements de tous types
- Initialement dans le programme, volonté de créer un tiers lieu vers les marquisats, mais compliqué vu le cout du foncier et le manque de bâtiments
- La ville fonctionne par appel à projet pour déléguer l'utilisation des lieux (ex : la maison de maître du Haras)
- Les forges de cran : ce sera un objectif à moyen terme mais il faut que la ville puisse devenir propriétaire du lieu
- Dernièrement : rachat de la station à côté de Bazar sans frontière et délégation à l'ESAA pour créer un lieu hybride (Bozart - matériau tech)
- Direction sociale et jeunesse sont aussi à la recherche de lieux / réglementation est aussi devenue draconienne sur la création des tiers lieux

Travail sur Annecy 2050 : travail sur les infrastructure des bus, travail en architecture et urbanisme et sur des lieux de cultures répartis et équité de territoire

- La ville essaie de convaincre les promoteurs immobilier de confier ces lieux aux artistes en amont de leurs projets pour protéger des squats et de la dégradation
- La ville confie à des jeunes artistes locaux à sous Alery
- Station-service
- Ancien local de la fédé de ski sera libre vers 2028
- Local commercial au vallon (mnt supermarché) avait été proposé à la ronde
- Il est utile que les associations et artiste s'interrogent sur les bâtiment inutilisés
- Bcp de turn over dans les équipes, mais prochainement mise en place d'un vademecum à destination des assos : suivant ce que je veux faire, vers qui je vais et de quoi j'ai besoin
- Base commune pour les subventions de toutes les associations
- Lettres et gestion des courriers

Bonlieu : CDI pour la direction mais "re postulation" tous les 4 ans

Comment mesurer l'impact de la culture et toute l'activité que la création artistique crée et demande (admin, technique, sécurité, agents) et comment mettre en lumière toutes ces retombées et cette richesse ? >> ça n'est pas comparable à du commerce

Il y a une paupérisation du milieu artistique

L'état crée et ouvre des écoles de théâtre et forme des pro mais ne suit pas nécessairement l'accompagnement derrière, baisse des services publics